



# St-Ouen en-Belin

JANVIER 99

## RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION

Il aura lieu entre le 8 mars et le 3 avril 1999.

Pour notre commune, il sera effectué par Mesdames Maryline BUSSON et Aline JACCOU.



Maryline BUSSON



Aline JACCOU

Nous vous demandons de leur réservier un bon accueil.

### **RECENSEMENT DE LA POPULATION :**

*C'est pour bientôt !*

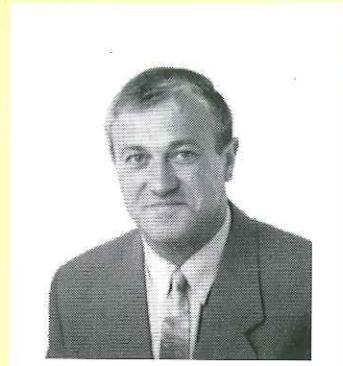
Le recensement de la population aura lieu à partir du 8 mars 1999 dans les maisons individuelles et les appartements. Cette action conjointe de l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) et des mairies est l'occasion unique de disposer d'une photographie précise et actualisée de la population, dans sa diversité et son évolution. C'est pourquoi, chaque personne vivant en France, quels que soient sa nationalité et son âge, est concernée. Un agent recenseur viendra à votre domicile. Votre anonymat est préservé, les informations individuelles recueillies sont confidentielles et uniquement destinées à l'INSEE, qui les transforme en statistiques. Les indications chiffrées obtenues sont indispensables pour faire des choix en matière de politique d'emploi, de formation, de protection sociale et sanitaire (transports, crèches, hôpitaux, écoles, routes, équipements sociaux, culturels et sportifs...). Votre participation est nécessaire, pour la collectivité nationale et **surtout pour la vie de votre commune.**

### **SOMMAIRE**

Notre couverture : Étang Claire Fontaine

|          |                                                    |
|----------|----------------------------------------------------|
| p. 2     | Recensement                                        |
| p. 3     | Le Mot du Maire                                    |
| p. 4     | Etat Civil - ADMR                                  |
| p. 5     | E.R.E.F. - T.I.S.                                  |
| p. 6     | Travaux                                            |
| p. 7     | Environnement - Déchetterie                        |
| p.8-9    | Amicale Laïque - SIVOM - Conseil d'École           |
| p. 10    | U.S.S.O.B.                                         |
| p. 11    | Karting - Tennis - Téléthon                        |
| p. 12    | Théâtre - Cinéma - Musique                         |
| p. 13    | Cercle des Retraités - A F N                       |
| p. 14-15 | Familles Rurales                                   |
| p. 16    | Stanca                                             |
| p. 17    | A. F. A.                                           |
| p. 18    | Calendrier des Fêtes - Tarif des salles communales |
| p. 19    | Fleurissement                                      |

## LE MOT DU MAIRE



**Mesdames, Messieurs,**

**1999 est là, aussi au nom du Conseil Municipal et de moi-même, je vous présente mes Meilleurs Vœux pour cette Nouvelle Année.**

**Tout d'abord, un bref retour sur 1998 qui a vu la concrétisation de plusieurs projets :**

**- Six logements locatifs rue de la Chapellerie dont les locataires ont pris possession le 1<sup>er</sup> novembre dernier.**

**- Restauration des bâtiments scolaires pendant l'été.**

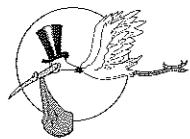
**- Il faut également signaler un nombre important de constructions de pavillons, qui, certes pose quelques problèmes de voiries mais qui est aussi signe de vitalité pour une commune.**

**Pour 1999, la Communauté de Communes mettra en place à la campagne un ramassage hebdomadaire des ordures ménagères, avec uniformisation des tarifs sur l'ensemble de la commune.**

**Par ailleurs au sein du Conseil Municipal, une réflexion sera menée pour améliorer la sécurité de tous à la traversée de notre village et plus particulièrement aux abords de l'école "Claire Fontaine". Bien sûr, en fonction des solutions retenues, les travaux d'aménagement pourront s'étaler dans le temps.**

**Voilà les grandes lignes pour 1999 en espérant qu'elle apporte à tous le bonheur auquel nous aspirons.**

**Olivier Pannier**



# Etat Civil 1998

## NAISSANCES

Clément LAGEZE,  
Camille LECOMTE,  
Loïs BALTA,  
Sébastien ALLARD,  
Martin DUBOIS,  
Julie BRUNET,  
Maxime CANUET,  
Gwenaëlle POUILLIN  
Romain CARTIER  
Adénora LEDE  
Sterennenn LEDE  
Pierre LE SCORNET  
Maxime GOUET  
Damien PYRON

## MARIAGES

BERTRAND Jean-Luc et BARREIROS Angelia, 17 janvier  
WEIBEL Willy et MARIENNE Béatrice 14 février  
MONIN Michel et HUET Evelyne 6 juin  
MARCEL Laurent et BONNIN Clotilde 11 juillet  
MULLER David et MAILLARD Nadine 18 juillet  
CHABLE Pascal et JOUSSE Gaëlle 19 septembre

## DÉCÈS

BRIERE Georges, 74 ans 5 janvier, 8 route de l'Epine  
FONTAINE Robert, 91 ans 9 mars, 10 route de la Rouzière  
LOYER née FOUCERAY Marthe, 86 ans, 10 juillet, Montguyon  
MOREAU Jean, 72 ans 14 septembre, la Maison Neuve  
BOUSSARD née MIGNON Marie, 83 ans, 11 sept., 18 rés. de l'Aunay  
EPINEAU Jean Claude, 55 ans, 22 octobre, 4 rue de la chapellerie  
CORVASIER née VIEVILLE Léonie, 85 ans, 11 novembre

## HORAIRES du SECRÉTARIAT de la MAIRIE OUVERTURE au public

|          |                  |             |
|----------|------------------|-------------|
| Lundi    | <b>Fermeture</b> | 14 h à 18 h |
| Mardi    |                  |             |
| Mercredi |                  |             |
| Jeudi    | 9 h à 12 h       | 16 h à 18 h |
| Vendredi |                  |             |
| Samedi   | 9 h à 12 h       |             |

## ADMR DE L'ORÉE DE BERCÉ Aide à domicile en milieu rural

Cette association est issue de la fusion entre celle de Teloché et celle de Laigné/St Gervais.

Elle couvre 14 communes : Teloché, St Mars d'Oullié, Écommoy, Brette les Pins, Mulsanne, Requeil, St Gervais, Laigné, St Biez, St Ouen, Moncé, Marigné-Laillé, Château-l' Hermitage et Yvré-le-Pôlin.

## NOUS AVONS ACCEUILLI EN 1998

Mr HARDONNIERE Frédéric et POIRIER Sonia  
Mr et Mme DUBOIS J.Louis et Christelle  
Mr et Mme BOUDET Pascal et Marinette  
Mr et Mme CARTEREAU Jackie et Rolande  
Mr RENARD J.-Jacques  
Mr et Mme COULON Samuel et Marie-Laure  
Mr PYRON Eric et HERISSE Magali  
Melle GOHIER Sonia  
Mr BUISSON Patrick  
Mr LEDUC Jérôme et DELAROCHE Bérénice  
Mr et Mme TRALLERO Manuel  
Mr et Mme WEIBEL Willy et Béatrice  
Mr et Mme PORTELANGE J.Michel  
Mr BOURGNE J.-Christophe  
Melle HERVE Gladys  
Mr GARANGER Stéphane et MARIAUD Nathalie  
Mme DRAMET Karine  
Mr GOGET Francis et LE BARBENCHON Laurence  
Mr BOUCHER Sébastien  
Mr et Mme BOUGAS Thierry et Catherine  
Mr et Mme GEORGES Pascal et Sonia  
Mr et Mme MARCHAND Patrice  
Mr PERRONIS Gilles  
Mr et Mme PAIN Serge  
Mr FEVRIER et Mme DESLANDES

## ONT QUITTÉ LA COMMUNE EN 1998

Mr et Mme SCHNEIDER Georges  
Mr et Mme BECQUARD Sylvain  
Mr COUSINEAU Patrick  
Mr MAILLARD Hubert  
Mr et Mme ZIBOURA Claude  
Mr TEJEDOR Christian et BARRE Angélique  
Mr et Mme JOUSSE Bernard  
Mr LANDAIS Régis

## HORAIRES de l'Agence Postale



du Lundi au Jeudi  
8 h 30 à 10 h et 16 h à 18 h

Fermée vendredi toute la journée  
Samedi matin 8 h 30 à 12 h

**Notre but :** Venir en aide à tous.

Aux familles, aux personnes handicapées ou âgées mais aussi aux célibataires grâce à son service mandataire.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

La présidente : Mme PLESSIS au 02 43 42 50 82  
La secrétaire : Mme JAMIN au 02 43 42 50 49  
La trésorière : Mme GAIGNON au 02 43 42 53 92

## ESPACE RURAL EMPLOI FORMATION

1, allée de Fontenailles - 72220 ÉCOMMEOY - **02 43 42 68 76** - Fax 02 43 42 65 49

## Affichages des offres d'emplois ANPE

### ÉCOMMEOY ☎ E R E F

Tous les jours de 8 h 45 à 12 h

### ST-OUEN-en-BELIN ☎ Mairie

## Permanence Mission Locale

Mme LEROUX-JACOB tient ses permanences à St-OUEN-en-BELIN à la Mairie tous les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudi du mois, sur rendez-vous.

| EMPLOI                                                                                                         | FORMATION                                                          | INFORMATION                                                                                              |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Accueil et suivi individualisé avec un conseiller Emploi<br>Formation (sur rendez-vous)                        | Consultation des offres de formation sur les Pays de la Loire      | Accueil et suivi individuel par une documentaliste                                                       |
| Aide dans la recherche d'emploi<br>réécriture et frappe de CV<br>Lettre de candidature et entretien d'embauche | Accueil et suivi individuel<br>Inscriptions en stages de formation | Consultation des avis de concours, de la presse quotidienne et spécialisée, des annuaires professionnels |
| Consultation des offres d'emplois ANPE de 8h45 à 12h à l'EREF                                                  | Prescription de bilans de compétences                              | Information générale sur :<br>Enseignement<br>Formations, métiers<br>Emploi<br>Société et vie pratique   |
|                                                                                                                | Recherche de financement                                           |                                                                                                          |

## TRANSPORTS INTERURBAINS de la SARTHE UNIQUEMENT pour les transports VOYAGEURS, NON scolaires

| VOYAGEZ à la CARTE                |                          |                                                                                        |                                          |                                                                |  |
|-----------------------------------|--------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|--|
| CARTE 10 Voyages                  | non nominative           | Réduction 30 % sur 10 voyages                                                          | Valable 3 mois                           | En vente chez les correspondants et à l'autogare               |  |
| CARTE FIDÉLITÉ (coût = 30 F)      | personnalisée            | Réduction 50 %                                                                         | Valable 1 an sur une destination précise | En vente à l'autogare : le client se procure un coupon mensuel |  |
| CARTE JEUNES T.I.S. (coût = 30 F) | pour les moins de 25 ans | Réduction 50 % tous les jours pendant les vacances scolaires, les mercredis et samedis |                                          | En vente chez les correspondants et à l'autogare               |  |

## HORAIRES et JOURS de FONCTIONNEMENT du 01/09/98 au 30/06/99

|                          | Période scolaire |              |            |              | Vacances scolaires |            |              |
|--------------------------|------------------|--------------|------------|--------------|--------------------|------------|--------------|
|                          | S                | L-M-Me-J-V-S | L-M-J-V    | S            | L-M-Me-J-V-S       | L-M-Me-J-V | L-M-Me-J-V-S |
| <b>Départ : ST OUEN</b>  | 7 h 09           | 9 h 07       | 13 h 20    | 14 h 26      | 7 h 28             | 9 h 07     | 13 h 20      |
| <b>Arrivée : LE MANS</b> | 7 h 52           | 9 h 52       | 14 h 07    | 15 h 10      | 8 h 15             | 9 h 52     | 14 h 07      |
|                          | Période scolaire |              |            |              | Vacances scolaires |            |              |
|                          | Me - S           | Me           | L-M-Me-J-V | L-M-Me-J-V-S | L-M-Me-J-V-S       |            |              |
| <b>Départ : LE MANS</b>  | 12 h 05          | 12 h 20      | 16 h       | 17 h 50      | 17 h 50            |            |              |
| <b>Arrivée : ST OUEN</b> | 12 h 52          | 13 h 07      | 16 h 55    | 18 h 38      | 18 h 38            |            |              |

## Dépositaires ligne 18 :

LE MANS/LE LUDE  
- LE LUDE : M. LEBLED  
(Bar du Kiosque) 02 43 94 63 23  
- PONTVALLAIN :  
M. BOUHOURS  
(Café des Arts) 02 43 46 30 66  
MONCÉ-en-BELIN :  
Mme KINON (Bureau de Tabac)  
02 43 42 01 05  
- Autogare : 20, av. Général Leclerc  
B.P. 262 - 72006 LE MANS - 02 43 39 97 30

## RÉDUCTION T.I.S.

\* **Gratuité** : Demandeurs d'emplois sarthois  
- Bénéficiaires R.M.I.  
- Enfants de moins de 4 ans  
- Accompagnants et chiens guide d'aveugles  
- Titulaires de la carte Fidélité  
- Titulaires de la carte Jeunes  
- Étudiants  
- Détenteurs de la carte Sénior SNCF  
- Aînés Ruraux détenteurs de la carte ECOCARTE  
- Enfants de 4 à 12 ans accompagnés  
- Animaux domestiques

## \* 30 % :

Titulaires de la carte 10 voyages  
- Familles nombreuses  
- Pensionnés et réformés de guerre  
- Handicapés

## TARIFS :

\* Plein tarif = 27,00 F  
\* Réduction 30% = 19,00 F  
\* Réduction 50% = 13,50 F



## TRAVAUX BATIMENTS SCOLAIRES

Dans la continuation de l'ouverture d'une classe en septembre 1997, les toitures de la maternelle et de la Bibliothèque ont été rénovées.

De plus, la chaudière datant de plus de vingt ans a été remplacée.

Enfin, pour répondre à l'augmentation, de l'effectif "des petits" devant faire la sieste, une deuxième salle de sommeil a été aménagée.

Ces travaux représentent des investissements importants d'un montant de 250 000 F TTC pour lesquels le Conseil Général a versé une subvention de 72 285 F.

Ces dépenses contribuent au maintien en bon état du patrimoine communal et améliorent le cadre de vie de nos enfants et enseignants.

Le Maire

## LOGEMENTS LOCATIFS

C'est une réalité pour les six nouvelles familles installées depuis le 1<sup>er</sup> novembre dernier.

Les travaux, malgré un départ difficile en raison des conditions climatiques, se sont néanmoins terminés en temps voulu.

Notre parc de locatifs est dorénavant de 14, favorisant le départ dans la vie de jeunes couples et rapprochant aussi les générations entre-elles.

De plus, des locatifs favorisent le renouvellement de la population et permet ainsi de maintenir voire même de développer les services de proximité.

Le Maire



## TRAVAUX DE VOIRIE

Les chemins sont entretenus par les employés communaux (apports de ballast et de pierre de Voutré).

Differents travaux de voirie ont été effectués :

- Reprofilage et enduit bitume sur la VC n°112 de La Perrinière et sur le Chemin Vert (VC n°127).
- Pose de bordures et de trottoirs sur le Chemin Vert.
- Les virages de la route de la Valinière (VC n°119) ont été aménagés avec busage du fossé et pose de bordures sur une longueur de 50 m environ.

Certaines routes rurales sont endommagées par des véhicules lourds (livraison de fuel, camion citerne à lait et autres engins agricoles) lors de croisements avec des voitures légères.

Dans l'intérêt de tous et afin d'éviter des petits incidents qui

William CORVASIER  
Maire Adjoint

## SYNDICAT INTERCOMMUNAL du BASSIN du RHONNE

Pour l'entretien des ruisseaux le Comité Syndical a décidé de remplacer les emplois CES par deux emplois jeunes. L'acquisition d'un deuxième véhicule permet de faire simultanément de l'entretien et de la surveillance.

Vu la recrudescence des ragondins le comité syndical décide de continuer cet hiver la dératisation en méthode curative sur toutes les communes du Bassin.

## LE POINT SUR LA DÉCHETTERIE de LAIGNÉ - ST-GERVAIS

L'objectif de la déchetterie est de faire diminuer le volume des ordures ménagères à collecter et à traiter, et de faire disparaître les dépôts sauvages.

### Les matériaux acceptés sont :

Le bois  
Les déchets végétaux  
La ferraille  
Les gravats  
Les non valorisables  
L'huile de vidange  
Les piles  
Le verre  
Le papier-carton  
Les bouteilles plastiques



Pour garantir son bon fonctionnement, chacun doit respecter quelques consignes simples. La déchetterie n'est pas une poubelle ou une nouvelle décharge !

- Les déchets doivent être préalablement triés.
- Veillez à ne pas "perdre" de matériaux lors du transport à la déchetterie.
- Ils doivent être déposés dans leurs bennes respectives. Regardez attentivement les panneaux ouappelez le gardien, il vous orientera.
- Les employés de la déchetterie sont là pour vous conseiller, éventuellement vous aider, mais en aucun cas pour décharger les véhicules à votre place.
- Les gardiens sont habilités à refuser le contenu de votre véhicule si les déchets ne sont pas conformes à ce que peut accepter la déchetterie. Dans ce cas restez courtois !
- Veillez à respecter les horaires d'ouverture et à ne pas laisser de déchets au portail de la déchetterie.

La déchetterie est ouverte le :

Lundi de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h  
Mercredi de 16 h à 18 h 30  
Samedi de 10 h à 12 h 30

### Nouvelle organisation de la Collecte des ordures Ménagères, à compter du mercredi 6 janvier 1999

### UN RAMASSAGE UNIQUE sur l'ensemble de la commune (bourg + campagne)

Mercredi après-midi  
à partir de 12 h 00

### MISE à DISPOSITION des CAISSENS à gros déchets - Année 1999 (dernier samedi ouvrable)

30 Janvier  
27 Février  
27 Mars  
24 Avril  
29 Mai  
26 Juin

31 Juillet  
28 Août  
25 Septembre  
30 Octobre  
27 Novembre  
18 Décembre

## La Collecte sélective à St Ouen-en-Belin

Comme vous avez pu vous en apercevoir de drôle de conteneurs ont fleuri ici et là dans les neuf communes de la Communauté de Communes "Orée de Bercé - Belinois", y compris bien sûr à St Ouen où ils se trouvent à proximité de la salle "l'Audonienne".

Ces conteneurs, qui vont toujours par trois, constituent des «**Points d'Apport Volontaire**» destinés à collecter :

- 1 - le verre,
- 2 - le papier-carton,
- 3 - les emballages en plastiques, en métal et les briques alimentaires.

En effet, le tri à la source des déchets recyclables est aujourd'hui le moyen le plus efficace de faire maigrir nos poubelles.

Car on sait déjà que le coût du traitement des ordures ménagères, que ce soit par incinération ou par mise en décharge, va nettement augmenter dans les années qui viennent en raison des nouvelles normes antipollution et que si on ne fait rien pour réduire les tonnages à traiter, le montant de la redevance facturée aux habitants va s'envoler en proportion !

Les élus locaux qui, quoi qu'on en dise, ont le souci d'économiser les deniers de leurs concitoyens, ont donc logiquement décidé de mettre en place une collecte sélective des déchets d'emballage ménagers afin que tous les matériaux recyclables ne s'en aillent plus à l'incinération, mais soient au contraire valorisés par recyclage et servent ainsi à fabriquer d'autres produits.

Bien sûr, il ne s'agit pas de trier n'importe quoi n'importe comment, car les filières de recyclages ont des exigences techniques et même si les déchets collectés dans les conteneurs sont ensuite triés au centre de tri, certaines règles simples sont à respecter. C'est pourquoi un guide de tri a été envoyé aux 6 900 foyers de la Communauté de Communes. Il permet de comprendre rapidement ce qu'on peut mettre et ce que l'on ne doit pas mettre dans chacun des trois conteneurs.

C'est pourquoi nous espérons que grâce à l'effort de chacun le tonnage des ordures ménagères baîssera en 99. En effet, dans le coût des ordures ménagères (collecte et traitement), la part forfaitaire de la collecte (environ 50 000 F) représente 1/3 du coût total; c'est-à-dire que les deux autres tiers sont directement liés au tonnage. Sachant que le coût de traitement d'une tonne de déchets revient à près de 600 F, des économies non négligeables peuvent être réalisées. Enfin, il faut savoir qu'actuellement un audonien produit en moyenne 200 Kg par an (ou 4 Kg par semaine) et donc une baisse de seulement 10 % généreraît près de 20 T de déchets en moins à traiter. Les comptes sont donc faciles à faire et maintenant à nous de jouer.

Olivier PANNIER, Maire  
Vice-Président de la Communauté de Communes

## ASSOCIATION «AMICALE LAÏQUE» de l'ÉCOLE

Le vendredi 2 octobre 1998, J.-Marie MARCEL, président de l'association, a passé le relais à Denis Coulon. Nous le remercions pour son travail et son dévouement.

L'assemblée générale a élu un nouveau bureau composé de la manière suivante :

**Président d'honneur : M. PANNIER Olivier**

**Membres de droit :**

Mme FACCA, déléguée départ. de l'éducation nationale

**Les instituteurs :**

Mme THOMMERET, Mme PUCHE, Mme EVRARD

M. BEUVIER, M. PAULOIN

**Président : M. COULON Denis**

**Vice-Président : M. VACHER William**

**Trésorière : Mme BULTEAU Evelyne**

**Vice-trésorière : Mme CANUET Nathalie**

**Secrétaire : Mme TRITZ Véronique**

**Vice-secrétaire : M. LOYER Xavier**

**Et membres élus :** Mme METAYER Laure, FLACHET Chantal et Thierry, Mme PRIOUL Liliane, Mme ROHERON Laurence, Mme LEMASSON M.-Christine, M. BULTEAU Gilles

C'est dans la joie et la bonne humeur que l'AMICALE propose, chaque année, diverses soirées et manifestations qui permettent de financer, en partie ou en totalité, les sorties pédagogiques, les livres de bibliothèque et CD-Rom, la fête de Noël, la classe découverte, les spectacles.

En mai, les élèves de CM 1 et CM 2 sont partis en classe découverte pour 10 jours à St Jean d'Aulps en Haute-Savoie. En janvier, les petits ont eu le plaisir de découvrir un spectacle de Jean-Pierre Idatte intitulé "l'Arbre Roux".

En projet cette année, les sorties suivantes : Zoo, ferme pédagogique, musée, palais de justice, l'usine Mancelle de Fonderie, la forêt de Bercé. Chaque année, l'accroissement du nombre d'enfants (108 élèves en septembre 98) multiplie les frais auxquels l'association doit faire face.

C'est pourquoi, Parents et Amis de l'école, nous vous espérons encore plus nombreux à nos soirées récréatives et souhaitons accueillir à tous moments plus de bénévoles au sein de notre association qui s'efforce chaque année d'offrir à l'école les moyens de s'ouvrir sur l'extérieur.

Alors n'hésitez pas à nous contacter et venez nous donner un coup de main !

### A noter :

**6 février :** Soirée Carnaval et Crêpes à l'Audonienne

**13 mars :** Repas dansant à la salle l'Audonienne

**29 mai :** Concours de pétanque (enf. et ad.) sur le stade

**23 octobre :** Loto à la salle l'Audonienne

**18 décembre :** Père Noël

L'association remercie le Conseil Municipal pour la subvention qu'il lui accorde.

*L'Amicale (association des parents et amis de l'école)*

### VACANCES SCOLAIRES 1998/99 (zone A)

|           |                                                    |
|-----------|----------------------------------------------------|
| Noël      | du samedi 19 décembre au lundi 4 janvier 99        |
| Février   | du samedi 13 février au lundi 1 <sup>er</sup> mars |
| Printemps | du samedi 10 avril au lundi 26 avril               |
| Eté       | mardi 29 juin                                      |

*Le départ en vacances a lieu après la classe; la reprise des cours le matin des jours indiqués (sous réserve de modification).*



## SIVOM SUD OUEST BELINOIS

Restaurants scolaires ST BIEZ/ST OUEN

*Soucieux de toujours améliorer le service offert, un aide éducateur intervient au restaurant scolaire.*

*Il participe à l'accompagnement des enfants et à la surveillance pendant les repas.*

*Cette année, nous avons renouvelé l'expérience de regrouper les élèves de St-Biez et St-Ouen pour le repas de Noël à la salle "l'Audonienne". Ce moment a été apprécié par tous grâce à l'effort du personnel, des bénévoles et de la Commune de St Biez qui a assuré par car le transport de ses enfants. Je les remercie bien sincèrement, sans oublier les membres de l'Amicale de l'école "Claire Fontaine" qui ont assuré la décoration de la salle.*

*J'espère que cette initiative sera reconduite en 1999, avec pourquoi pas, quelques améliorations.*

*Le budget 1998 est réparti comme suit :*

### Section de fonctionnement

#### Recettes

|                             |                |          |                        |                |
|-----------------------------|----------------|----------|------------------------|----------------|
| Vente de repas              | 125 000        | Dépenses | Denrées et fournitures | 98 900         |
| Recouvrement et sub.        | 122 691        |          | Frais de personnel     | 183 520        |
| (Participation St-Biez      | 43 341)        |          | Services extérieurs    |                |
| (Participation St-Ouen      | 79 350)        |          | et gestion             | 15 331         |
| Produit antérieur et divers | 46 129         |          |                        |                |
| Produits divers             | 3 931          |          |                        |                |
|                             | <b>297 751</b> |          |                        | <b>297 751</b> |

### Section Investissement

#### Recettes

|                         |       |          |                         |       |
|-------------------------|-------|----------|-------------------------|-------|
| Excédent d'inv. reporté | 8 909 | Dépenses | Acquisition de matériel | 8 909 |
|-------------------------|-------|----------|-------------------------|-------|

### Nouveaux tarifs à compter du 01/01/1999

|                               |         |
|-------------------------------|---------|
| Repas enfants ou tarif réduit | 15.40 F |
|                               | 14.30 F |
| Repas adulte                  | 24.00 F |

Olivier PANNIER, Président du SIVOM



## CONSEIL d'ÉCOLE pour l'année 1997/1998

Cette année, il y a eu 9 candidatures à l'élection des parents au Conseil d'école à la rentrée 97.

Ont été élus : Mesdames Laure METAYER, Annick COULON, Evelyne ZIBOURA et Liliane PRIOUL ainsi que Monsieur Thierry FLACHET.

### RÉPARTITION DES CLASSES

Les effectifs ont augmenté et les 117 élèves sont répartis comme suit :

□ Mme EVRARD

Petite Section et Moyenne Section  $14 + 14 = 28$

□ Mme PUCHE

Grande Section et C.P.  $6 + 18 = 24$

□ Mme MESCRON

Grande Section et C.E.1  $8 + 16 = 24$

□ Mme THOMMERET

C.E.2 et C.M.2  $15 + 6 = 21$

□ M. PAULOIN

C.M.1 et C.M.2  $4 + 16 = 20$

### LES EMPLOIS JEUNES

Depuis le 6 novembre 1997, deux emplois-jeunes ont été nommés sur les écoles de St Biez et St Ouen. Leur présence permet le dédoublement des classes pour certaines activités (par exemple : la salle BCD).

### LA CLASSE DECOUVERTE

Du 1<sup>er</sup> mai au 13 mai 1998, 26 élèves de CM 1 et CM 2 ont séjourné à St Jean d'Aulps (74) avec Monsieur Hugues PAULOIN, leur instituteur et Monsieur David Hellier, un des deux emplois-jeunes.

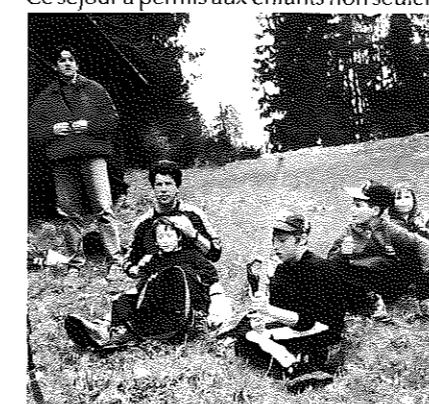
Enchantés, les enfants se sont transformés en reporters pour présenter leurs multiples découvertes.

### INITIATION A L'ANGLAIS

Les classes de CM1 et de CM2 ont bénéficié d'une initiation orale en Anglais.

## 26 élèves de CLASSE de DÉCOUVERTE CM1-CM 2 de l'école Claire

Fontaine, accompagnés de leur instituteur et de l'un des aide-éducateurs, sont partis en classe de découverte du 1<sup>er</sup> au 13 mai 1998 (11 jours sur place) à Saint Jean d'Aulps (Haute-Savoie). Ce séjour a permis aux enfants non seulement de **découvrir**, à travers les randonnées et visites, le **milieu montagnard**, que certains ne connaissent pas, mais aussi de **pratiquer des activités sportives** relatives à la région et à son relief (V.T.T. en altitude, luge, hockey sur rollers, escalade,...).



Les enfants ont également appris à **vivre sans leurs parents, avec les autres et à prendre leurs responsabilités** pendant presque deux semaines et cela n'a pas été toujours facile.



### INFORMATIQUE

Les 6 ordinateurs « tournants » de la Communauté de communes ont été attribués des vacances de février aux vacances de printemps à l'école Claire-Fontaine.

### TRAVAUX

Un deuxième dortoir pour les moyennes sections a été aménagé, compte tenu de la forte croissance des classes maternelles.

### HALTE AUX POUX

Comme l'an passé, ils ont également fait leur rentrée en septembre !!!

### PERMANENCE

Si vous désirez rencontrer un représentant des parents d'élèves, nous sommes à votre disposition les samedis suivants de 9 heures à 9 heures 30 et de 11 heures à 11 heures 30 :

Sam. 5 décembre 98

Sam. 9 janvier 99

Sam. 6 février 99

Sam. 6 mars 99

Sam. 6 mars 99

Sam. 22 mai 99

Sam. 12 juin 99

Ces permanences se tiendront dans la salle de BCD à l'école.

Si vous désirez nous écrire, une boîte aux lettres est mise à votre disposition à l'entrée de l'école, près du panneau d'affichage.

Les parents d'élèves

Pendant ce séjour, qui s'est très bien déroulé, de nouveaux rapports, très enrichissants, se sont créés entre les élèves et entre les élèves et leur instituteur, rendant les apprentissages de fin d'année plus faciles.

Du point de vue financier, le coût du séjour en classe de découverte s'élève à 65 090 F (transport aller-retour, hébergement, activités, visites,...).

Parents (900 F par famille)

23 400 F

Mairie

20 345 F

Amicale laïque de l'école

15 080 F

Coopérative de l'école

1 000 F

Participation du Département

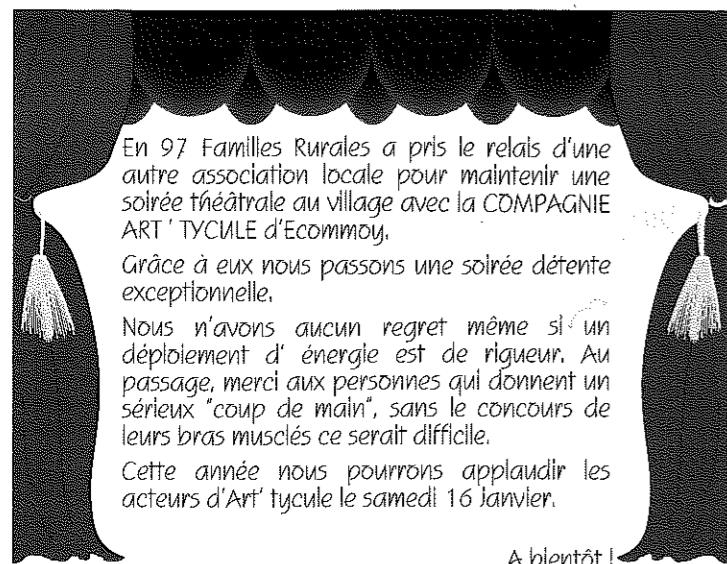
5 265 F

TOTAL

65 090 F



## THÉÂTRE



En 97 Familles Rurales a pris le relais d'une autre association locale pour maintenir une soirée théâtrale au village avec la COMPAGNIE ART' TYCULE d'Ecommoy.

Grâce à eux nous passons une soirée détente exceptionnelle.

Nous n'avons aucun regret même si un déploiement d'énergie est de rigueur. Au passage, merci aux personnes qui donnent un sérieux "coup de main", sans le concours de leurs bras musclés ce serait difficile.

Cette année nous pourrons applaudir les acteurs d'Art' tycule le samedi 16 Janvier.

A bientôt !

## CINÉMA

### Merci à tous les intervenants !

Oui, grâce à notre ténacité, au soutien de la Municipalité, à l'intervention de M. le Député G. Chauveau, de la Fédération "Famille Rurale", nous avons enfin obtenu l'agrément du Centre National Cinématographique demandé en 1996.

Merci aussi aux personnes qui aident à l'aménagement de la salle à chacune des projections.

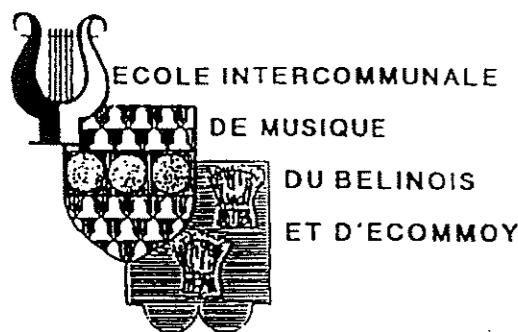
Depuis juin 1998, (sauf pendant les congés juillet et août) nous recevons «Ballad-Images» en moyenne une fois par mois.

### Quelques titres :

- Les Visiteurs II
- Dîner de Cons
- Docteur Dolittle
- L'Homme qui murmurait à l'oreille des chevaux
- Le masque de Zorro



## MUSIQUE



Cette année, il y aura deux concerts de l'école de Musique à la salle **Audonienne** de Saint Ouen:

**Dimanche 14 mars à 16h 30**

( Concert de l'Orchestre Départemental de Guitares )

**Samedi 20 mars à 18h 30**

( Audition multi-classes )

### INSCRIPTIONS et RENSEIGNEMENTS

Directeur : **Jean-François ROCHE**

Ecommoy :

**Ecole de Musique**, route de Mayet

Tél : **02.43.42.10.13**

Laigné :

**Ecole de Musique**, Centre Henry Roquet

Tél : **02.43.42.23.49**



Depuis septembre dernier, près de 210 élèves dont 5 de St Ouen fréquentent les cours dispensés par les professeurs qualifiés, tous spécialistes d'un instrument.

La formation musicale, l'orchestre et la chorale sont les lieux de pratique collective de la musique.

L'apprentissage d'un instrument intervient rapidement, là aussi le choix est vaste :

Flûte, Clarinette, Saxophone, Trompette, Trombone, Tuba, Cor, Violon, Violoncelle, Guitare, Piano, Orgue, Percussion, Batterie.

A l'école de Musique, les enfants abordent tous les styles de musique : Classique, Jazz mais aussi les musiques populaires de notre époque.

La musique est un élément essentiel de l'éducation et de l'épanouissement des enfants. C'est une chance que les communes de St Gervais, Teloché, Moncé, Ecommoy, St Ouen et Laigné leur donnent la possibilité d'apprendre la musique dans les meilleures conditions.

## Cercle des Retraités

C'est sous l'égide de Monsieur Jamin, président depuis janvier 1998 que cette année s'est écoulée sans grand changement.

Nous avons à regretter le départ de cinq de nos anciens adhérents usés par la maladie ou la vieillesse. Rendons leur hommage en ayant une pensée pour eux.

Nos sincères remerciements vont à Monsieur le Maire et son conseil municipal pour la subvention qu'ils nous allouent chaque année, en plus du repas offert en Mai aux plus de "65 ans".

Merci à nos nouveaux adhérents qui ne sont pas les derniers à nous donner un coup de main lorsqu'il y a du travail supplémentaire. Nous aimerions en accueillir d'autres qui seraient les bienvenus; l'ambiance est bonne dans notre petit cercle de "gens âgés" et les distractions, en plus des cartes, deux fois par mois, ne manquent pas à l'occasion de petits voyages d'une semaine proposés par le canton. Cette année, ce fut les Alpes de Haute Provence, magnifique région avec un ciel très pur et d'un bleu intense, des montagnes majestueuses à haute altitude où le vent souffle.



Les Alpes de Haute Provence  
13 septembre 1998

## A FN

L'association U N C - A F N de St Ouen en Belin participe avec respect au 8 mai et 11 novembre ainsi qu'au congrès cantonal.

La nouvelle année approche, la section se joint à moi pour vous offrir tous nos Vœux pour l'Année 1999.

Le Président, Emile Pasquier

L'accueil, au relais de Lou Riolar, commune de Revel-Méolans était sympathique et convivial. Sans oublier le Mexicain Gilbert qui nous a charmé par ses chants mélodieux accompagné de sa guitare, après nous avoir servi un bon repas à Saint-Paul en Ubaye. L'impressionnant barrage de Serre-Ponçon que nous avons souvent longé. La jolie petite église de Savines-le-lac et la lointaine basilique de Notre Dame de la Salette à 1800 m d'altitude. Que de routes étroites et tortueuses avons-nous parcourues avec parfois le bonheur de voir les marmottes qui s'apprêtaient à hiberner à l'approche des nuages; quelques chamois nous regardaient de loin. Au col de Vars à 2109m, un troupeau de moutons et brebis qui en comptait 700, voire 800 descendait pour l'hiver sous la diligence de quelques chiens bons gardiens.

Fouilleuse, le pont du Châtelet, coin perdu de la famille de l'Abbé Pierre où il revient chaque année. Barcelonnette, ville proche de l'Italie où nous visitons le magasin du chocolatier Monsieur Fontaine, sacré meilleur ouvrier de France et la distillerie du Génépy, plante alpestre. Le col de la Cayol à 2326 m. Ce fut un beau voyage. Mais revenons dans notre Sarthe pour participer aux vendanges en Anjou, puis préparer le repas annuel des adhérents à l'Audonienne agrémenté du groupe dansant. Puis en novembre, l'Opérette à Paris et le voyage surprise, Inter-club qui a eu du succès. Décembre aux longues soirées d'hiver sera illuminé par la dégustation des bûches de Noël en toute amitié et arrosé de vins fins pour aborder la nouvelle année 1999, que je vous souhaite très heureuse avec une bonne santé pour tous.

La Secrétaire, B. Leclou



Mme Yvonne PASQUIER et M. Robert TOUPIN  
ont reçu des fleurs «au titre d'Aînés»  
lors du repas offert le 10 mai 1998.



FAMILLES RURALES

Une Association qui intervient localement en organisant quelques activités :

- sportives
- culturelles
- ou d'aide
- Bourse de la puériculture
- Centre aéré, mini-camp (C.L.S.H.)
- Gym pour enfants (3 à 6 ans)
- Danse Modern'Jazz (6 à 12 ans)
- Gym Adultes
- Gym Douce
- Randonnée pédestre de printemps
- Accueil d'une troupe théâtrale en janvier
- Projection mensuelle de film
- Soutien à domicile

## Centre Aéré

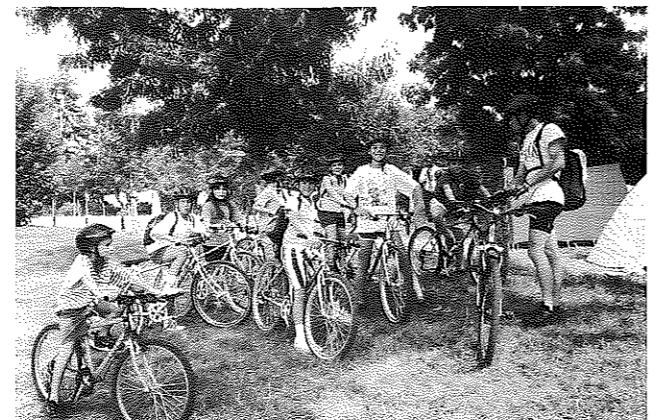
Des plus jeunes aux plus grands, une vingtaine d'enfants ont profité au maximum des activités proposées. Entre la piscine et l'équitation, les petits ont fait appel à leur imagination, leur savoir-faire.

Un soir, ils se sont familiarisés à la vie collective en passant la nuit sous «toile» dans une ferme où l'accueil fut chaleureux.



## Mini-Camp

Les 10 - 12 ans ont exploité leur énergie pendant 5 jours à la base de Brûlon entre voile, nage, tir à l'arc et V.T.T.



## Halte-Garderie

Le faible taux d'inscription des enfants dû aux nouveaux besoins familiaux et la non reconduction du poste d'Éducatrice de Jeunes Enfants (suivi technique et pédagogique) ne nous permet plus de continuer la Halte-Garderie.

## Randonnée Pédestre

Elle a été maintenue malgré la pluie torrentielle de ce 19 avril. Nous étions quand même une bonne vingtaine.

## Bourse de Puériculture

La bourse est un service qui a répondu aux besoins de 42 familles. Comme chaque automne, elle a eu lieu le 2<sup>ème</sup> vendredi/samedi d'octobre à l'Audonienne.

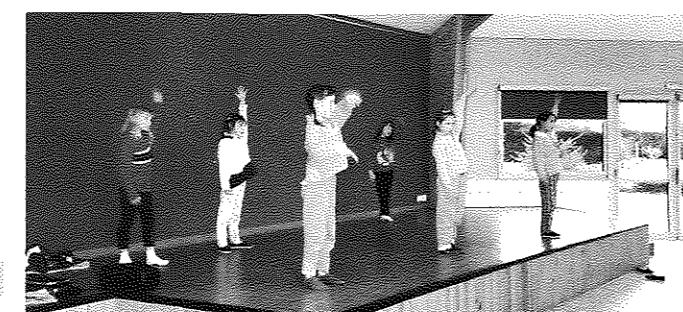
## Gym Enfants

«Papa, Maman, je voudrais apprendre à faire la roulade !»

Nos «p'tits bouts» peuvent aussi se défouler tous les mercredis après-midi de 16h30 à 17h30 dans la salle l'Audonienne pour des séances joyeuses de gym avec les copains et les copines. Toujours entourés par Sylvie LEROUX qui possède la formation spéciale pour petits, les enfants à partir de 3 ans jusqu'à 6 ans peuvent s'inscrire auprès de :

Mme BULTEAU ☎ 02 43 87 42 37  
Mme TRITZ ☎ 02 43 87 47 94

N'hésitez pas, il reste encore de la place !



## Gym Adultes

On se sent mieux dans son corps comme dans sa tête grâce aux cours de gymnastique animés par Sylvie LEROUX, tous les lundis de 20h30 à 21h30 à la salle l'Audonienne.

Ambiance et détente assurées par des cours de STEP, de renforcements musculaires, d'étirements, d'assouplissements, de travail de coordination, etc...

***Mais venez vous en rendre compte par vous même et venez rejoindre notre groupe !***

Vous pouvez vous inscrire tout au long de l'année auprès de :

Mme BULTEAU ☎ 02 43 87 42 37  
Mme TRITZ ☎ 02 43 87 47 94

## Danse Modern'Jazz

Tout nouveau, tout neuf à ST OUEN en BELIN, la danse Modern'Jazz ouvre ses portes auprès des enfants de 6 à 12 ans. Animés par Daisy Radepon, les séances ont lieu tous les mercredis matin de 10h30 à 11h30 à la salle l'Audonienne. Vous pouvez vous renseigner et vous inscrire auprès de :

Mme BULTEAU ☎ 02 43 87 42 37  
Mme TRITZ ☎ 02 43 87 47 94

Alors si tu aimes danser, viens rejoindre le groupe car il reste des places !

## Gym Douce

Lundi matin de 10h30 à 11h30 à l'Audonienne, c'est là que l'on peut rencontrer les adeptes de la forme physique. Et... croyez-moi, ils sont plus d'une vingtaine pour qui cette heure est importante. Sylvie LEROUX, la «proff» sait se faire écouter malgré l'indiscipline de certains et l'ambiance détendue.

Ces séances de gym ne s'adressent pas qu'aux retraités, hommes ou femmes, mais aussi à toute jeune personne ayant quelques problèmes physiques. Nous y travaillons la coordination, l'assouplissement, l'orientation spatiale, l'équilibre, etc...

Toute inscription est encore possible près de Mme BULTEAU ☎ 02 43 87 42 37.



## Quelques Infos ...

- L'A.G. aura lieu courant 1<sup>er</sup> trimestre 1999;
- La participation au téléthon en INTER Associations, le 1<sup>er</sup> vendredi de décembre devient traditionnelle;
- La Fédération propose une permanence d'ACCUEIL et de DÉFENSE des CONSOMMATEURS

**A la Maison de la Famille**  
34, rue des Frères Bailleul  
à Laigné-en-Belin  
chaque 1<sup>er</sup> lundi du mois  
de 14h30 à 15h30  
☎ 02 43 42 99 13

**Au local Familles Rurales**  
Place de la Mairie  
à Écommoy  
chaque 3<sup>ème</sup> mardi du mois  
de 10h à 12h  
☎ 02 43 42 31 55

## Carte d'Adhérent

Pour la famille (PARENTS-ENFANTS) permet outre :

- l'Assurance et le Journal
- des réductions dans certains magasins
- des réductions au Cinéma «Ballad-Images»
- l'utilisation de la bourse aux vêtements
- les inscriptions au centre aéré et au camp et ceci dans toute la France !

## Soutien à Domicile

Soutien à domicile : cette appellation est très adaptée aux besoins des personnes retraitées en difficultés.

**Familles Rurales** est habilitée et agréée pour assurer toutes les démarches administratives : bulletins de salaires, etc... à la place et au nom des personnes qui souhaitent embaucher quelqu'un pour se faire aider.

Selon les ressources, les caisses de retraite participent à cette dépense.

Les intervenantes (les aides-ménagères) ont reçu une formation par «**Familles Rurales**».

D'autres aides sont possibles favorisant le mieux être ou la sécurité :

- le prêt de matériel : canne, montauban, etc...
- 2 systèmes d'ALARME/SECOURS/ TÉLÉ-ALARME ou PRÉSENCE VERTE, tél. 02 43 39 43 16
- l'hébergement temporaire, pour des vacances, du repos, une convalescence ou attente de maison de retraite : «Les Ombelles» près de sablé, tél. 02 43 90 13 14.

Si vous avez plus de 70 ans, vous pouvez prétendre à l'exonération partielle des charges patronales.

N'hésitez pas à vous informer sur ce service près de :

**Solange VAUPRÉ** ☎ 02 43 87 45 97  
ou **Maguy BONNIN** ☎ 02 43 87 46 40

# STANCA

Amitié  
OUEN

## Amitiés franco-roumaines



Le village de Stanca a depuis l'année dernière une classe maternelle de 20 élèves avec Stelusta, une institutrice originaire du village.

Mioara, la directrice, à la charge de 4 niveaux de 3 élèves chacun. A la demande des enseignantes, nous avons apporté des jouets pour la classe maternelle. Est-il possible de décrire la joie des enfants faisant cette découverte lors du jour de la rentrée scolaire à laquelle nous avons eu la chance de participer. Nous avons profité de notre séjour pour acheter à Brăila un nouveau revêtement de sol pour le couloir d'accès aux classes (*le précédent était vraiment en très mauvais état*).

Pendant l'été, les parents et les enseignants remettent les locaux en état; les murs extérieurs sont blanchis, les murs du couloir repeints en vert, et dans les classes les meubles sont reteintés. Les locaux sont toujours impeccables; les enfants se déchaussent avant d'entrer en classe. Le premier jour d'école, la directrice explique aux parents et aux enfants le programme de l'année ainsi que les décisions prises par les instances de l'éducation nationale. Le maire ou son adjoint fait un discours d'accueil puis le policier de service cite les nombreux accidents de circulation de l'année écoulée et explique aux enfants les règles de sécurité à appliquer concrètement sur le trajet de l'école. Les enfants prennent alors la parole et récitent des poèmes appris avant l'été. Une mère de famille, dans un français limpide remercie le village de St Ouen pour l'aide apportée à leur école et à leurs enfants. Avant de rentrer en classe, les enfants offrent des fleurs à leur maîtresse.

Mioara souhaite pouvoir changer le chauffage dans la classe maternelle. La solution, par grand froid, consiste à installer provisoirement les enfants dans une petite pièce au climat plus tempéré.

L'anglais et le français se partagent le premier rang des langues étrangères enseignées. Les professeurs de français se battent pour garder la première place.

Ce voyage en Roumanie nous a permis d'expérimenter les établissements de soins thermaux de la mer noire, lieux très fréquentés par les français ainsi que la quasi totalité de nos voisins européens.

Simonne et Charlie Goualard

Sur place, les soins appropriés aux particularités de chaque curiste sont déterminés par les médecins attachés à l'établissement. La haute réputation de qualité relative aux soins prodigués n'est pas usurpée.

Le personnel de l'établissement de cure utilise facilement plusieurs langues; le français et l'allemand ainsi que le roumain, bien entendu, sont les langues officielles en usage dans la maison.

S'il se trouve parmi nos lecteurs des personnes souhaitant des informations plus amples sur ce sujet, qu'elles n'hésitent pas à nous le demander directement.

Il est de tradition de donner des informations d'ordre général sur l'état économique de la Roumanie. Eh bien, disons le tout net, le changement est là; les marchés et les magasins sont approvisionnés correctement, tant en quantité qu'en diversité.

Hélas, les prix et surtout leur perpétuelle dérive, font que ce qui est certes une amélioration notable et visible reste encore un luxe inaccessible à beaucoup. Autre signe manifeste de changement: c'est le rajeunissement du parc automobile.



L'instauration, comme dans la plupart des pays d'Europe de l'ouest, du contrôle technique obligatoire a condamné une grande partie des véhicules les plus anciens et surtout les plus dégradés. La profession de mécanicien auto est en pleine expansion et la pénurie chronique de carburants et de pièces de rechange de ces dernières années n'est plus maintenant qu'un (mauvais) souvenir.

L'Europe se rapproche des frontières roumaines et cela est devenu sensible. Les roumains pensent à l'Europe et savent que leur avenir est dans l'union européenne, pas à l'extérieur. C'est tellement vrai que le gouvernement actuel de Vasile Radu comporte un ministère chargé de l'intégration européenne, même si nos amis roumains restent très sceptiques sur son efficacité réelle.

# ANIMATIONS FESTIVITÉS AUDONIENNES

(Association loi 1901)

Une année qui se termine ;

Nous vous souhaitons une Bonne et Heureuse Année.

Suite à l'assemblée générale du 27.11.1998, le bureau est constitué par :

*La présidente : Mme Jocelyne Goulet*

*Le vice-président : Mr Lionel Prunier*

*La trésorière : Mme Marie-Rose Langlais*

*Le trésorier adjoint : Mr Didier Levalet*

*La secrétaire : Mme Marie-Thérèse Pasquier*

*La secrétaire adjoint : Mme Armelle Ragueneau*

*Les membres*

*Mesdames : Couret Nicole, Meunier Claudine, Métayer Laure.*

*Messieurs : Fournier Didier, Auriol Pierre, Bonnin Michel, Barbier Bruno, Weibel Willy.*

Vous pouvez contacter directement une de ces personnes pour des propositions d'animations ou fêtes.

Nous remercions Monsieur le Maire et son Conseil Municipal pour la subvention qu'ils nous allouent.

## Les activités 1998 ont été bonnes.

### Loto du 7 mars

Salle comble pour cette soirée de détente et amicale. Quelques lots offerts par les commerçants ainsi que deux hamsters par Monsieur et Mme Simon Loïc. Les autres lots sont financés par l'A.F.A.



**14 juillet :**

Après-midi lancer de ballons et une chaîne de bouteilles plastiques sur le thème de recyclage. Quelques participants malgré le mauvais temps.

### **20 septembre :**

Plus de 80 personnes ont sillonné la campagne bélinoise, le soleil et l'ambiance étaient au rendez-vous. Nous nous sommes retrouvés chez Monsieur et Madame Vilain pour un pique-nique et l'accueil a été très chaleureux, nous les remercions vivement.



**24 Octobre**

Nous étions très nombreux à nous régaler d'une marmite sarthoise préparée par Monsieur Bodineau de Changé, et bien animée par les danseurs du Nais. Danses traditionnelles (Polka, Mazurka, Quadrille).

### **Le calendrier 1999**

#### **Loto de Mars**

**14 juillet** ☞ "faîtes-nous des propositions" !

**19 septembre** ☞ Randonnée pédestre

**16 Octobre** ☞ Soirée Surprise ?

D'autres activités peuvent être organisées à la demande.

Les tables, bancs et chaises sont à la disposition des associations de la commune gracieusement.

Pour les particuliers, sont à disposition pour un tarif 24h ou Week end.

1 table + 2 bancs = 30 F

ou 1 table + 8 chaises = 30 F

Les réservations chez Mme Couret Nicole ou Mme Goulet Jocelyne.

## CALENDRIER DES FÊTES

|            |                         |                                        |              |                                                        |                         |
|------------|-------------------------|----------------------------------------|--------------|--------------------------------------------------------|-------------------------|
| 10 Janvier | Galette des Sports      | U.S.S.O.B.                             | 12 Mai       | Cinéma *                                               | Familles Rurales        |
| 16 Janvier | Théâtre                 | Familles Rurales                       | 29 Mai       | Concours de Pétanque                                   | Amicale de l'École      |
| 26 Janvier | Assemblée Générale      | Familles Rurales                       | 5-6 Juin     | Challenge Foot jeunes                                  | U.S.S.O.B.              |
|            | Galette                 | Familles Rurales                       | 19 Juin      | Fête des Écoles                                        | Amicale de l'École      |
| 29 Janvier | Cinéma *                | Familles Rurales                       | 21 Juin      | Fête de la Musique                                     | A.F.A.                  |
| 30 Janvier | Vœux du Maire           |                                        | 4 Juillet    | Jeux Intervillages Communautaires à Laigné/St-Gervais  |                         |
| 6 février  | Soirée Crêpes           | Amicale de l'École                     | 14 Juillet   | Rallye vélos                                           | A.F.A.                  |
| 18 Février | Cinéma *                | Familles Rurales                       | 19 Septembre | Randonnée pédestre                                     | A.F.A.                  |
| 27 Février | Choucroute              | U.S.S.O.B.                             | 1er Octobre  | Cinéma *                                               | Familles Rurales        |
| 6 Mars     | Loto                    | A.F.A.                                 | 8-9 Octobre  | Bourse Puériculture                                    | Familles Rurales        |
| 12-13 Mars | Bourse Puériculture     | Familles Rurales à St Gervais-en-Belin | 16 Octobre   | Soirée Surprise                                        | St-Ouen-en-Belin        |
| 13 Mars    | Repas dansant           | Amicale de l'École                     | 23 Octobre   | Loto                                                   | A.F.A.                  |
| 14 Mars    | Concert Guitares sèches | École de Musique                       | 29 Octobre   | Cinéma *                                               | Amicale de l'École      |
| 17 Mars    | Cinéma *                | Familles Rurales                       | 26 Novembre  | Cinéma *                                               | Familles Rurales        |
| 20 Mars    | Audition                | École de Musique                       | 27 Novembre  | Couscous                                               | Amicale des Chasseurs   |
| 18 Avril   | Randonnée pédestre      | Familles Rurales                       | 3 Décembre   | Téléthon                                               | Toutes les Associations |
| 24 Avril   | Cinéma *                | Familles Rurales                       | 18 Décembre  | Père Noël                                              | Amicale de l'École      |
| 8 Mai      | Tournoi Inter quartier  | U.S.S.O.B.                             | 28 Décembre  | Cinéma *                                               | Familles Rurales        |
| 9 Mai      | Repas des Aînés         | C.C.A.S.                               |              |                                                        |                         |
|            |                         |                                        |              | <b>Cinéma * : Séance Salle l'Audonienne à 20 h 30.</b> |                         |

## USAGE des SALLES COMMUNALES de SAINT-OUEN-EN-BELIN - Tarifs 1999

| <b>L'AUDONIENNE</b><br><i>Capacité 250 pl.</i> | Résidents de St Ouen | Extérieurs à la Commune | Associations locales | Associations cantonales | Pour usage Commercial | Pour usage professionnel |
|------------------------------------------------|----------------------|-------------------------|----------------------|-------------------------|-----------------------|--------------------------|
| Salle et Vestiaire                             | 820 F                | 1 250 F                 | 415 F                | 820 F                   | 1 250 F               | 2 050 F                  |
| Journée sup.                                   | 410 F                | 625 F                   | 210 F                | 410 F                   | 625 F                 |                          |
| Salle Vin d'Honneur                            | 305 F                | 460 F                   |                      | 305 F                   | 460 F                 |                          |
| Cuisine                                        | 335 F                | 510 F                   | 335 F                | 335 F                   | 510 F                 | 510 F                    |
| Couvert (par pers.)                            | 4 F                  | 6 F                     |                      |                         | 6 F                   | 6 F                      |
| Chaise + table (par pers.)                     |                      |                         |                      |                         | 10 F                  |                          |
| Chaise seule                                   |                      |                         |                      |                         | 5 F                   |                          |
| Caution                                        | 1 500 F              | 1 500 F                 |                      |                         | 2 500 F               | 2 500 F                  |

## RESTAURANT SCOLAIRE

*Capacité 40 pl.*

|                       |       |     |       |     |     |     |
|-----------------------|-------|-----|-------|-----|-----|-----|
| Salle et vestiaire    | 570 F | non | 285 F | non | non | non |
| Journée sup.          | 285 F | non | 145 F | non | non | non |
| Salle Vin d'Honneur * | 305 F | non |       | non | non | non |
| Cuisine               | 240 F | non | 240 F | non | non | non |
| Couvert (par pers.)   | 4 F   | non |       | non | non | non |
| Caution               | 800 F |     |       |     |     |     |

\* Uniquement si l'Audonienne n'est pas disponible

## Fleurissement

Le 12 décembre dernier, en présence de la Municipalité, le jury du fleurissement composé de représentants des commissions des communes de Laigné-en-Belin, Requeil et Yvré-le-Pôlin ont procédé à la remise des prix des premiers lauréats.

Un vin d'honneur a été servi à toutes les personnes dont les réalisations florales ont attiré l'attention du jury.

La Commune fait d'importants efforts pour entretenir son fleurissement et grâce au concours des employés communaux Bernard GAIGNON, Bruno PASQUIER et des bénévoles : Mme COULON, MM. CAHOREAU, CHABLE, FROGE et SAMSON, elle maintient sa 3<sup>ème</sup> place à l'échelon départemental.



Fleurir sa fenêtre ou son jardin, c'est participer à l'embellissement du village.

Nous invitons les habitants à exploiter leur talent de jardinier et grâce à tous, peut-être qu'un jour nous serons primés.

Merci à l'avance à tous ceux et celles qui sont attentifs et soutiennent cet effort d'embellissement soit par leur participation à l'arrosage ou par leurs plantations.

**Voici la liste des lauréats :**

**En 1<sup>ère</sup> catégorie, soit :**

**Maison avec jardin visible de la rue**

28 familles ont été notées dont les premiers sont :

M. Mme ROUILLARD André  
Mme BRIERE Bernadette  
M. Mme BIZOT Daniel  
M. Mme POUSSE Bernard  
M. Mme FREY René

**En 2<sup>ème</sup> catégorie, soit :**

**Maison avec décor floral sur la rue**

2 familles ont été notées

**En 3<sup>ème</sup> catégorie, soit :**

**Maison avec balcon ou terrasse**

6 familles ont été notées dont les premiers sont :

M. Mme SAMSON Maurice  
M. Mme CHABLE Roger  
M. Mme CAHOREAU Kléber

**En 4<sup>ème</sup> catégorie, soit :**

**Maison où seuls fenêtres et murs peuvent être fleuris**

7 familles ont été notées dont les premiers sont :

M. Mme PERRIN Yves  
M. Mme CANUET Alain

**En campagne :**

29 familles ont été notées dont les premiers sont :

1 - M. Mme VAUPRE  
2 - M. Mme HESNAULT  
3 - M. Mme POUSSE René  
4 - M. Mme MARCEL J.-Marie  
5 - M. Mme BARRIER André  
6 - Mme COULON Madeleine

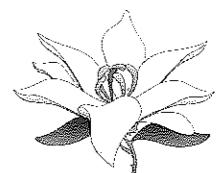




Photo : Roger VURPILLOT